

Nantes, le 18 décembre 2025

Comité régional de suivi (CRS) des fonds européens des Pays de la Loire

Programme régional Pays de la Loire du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds social européen (FSE) et du Fonds pour une transition juste (FTJ) 2021-2027

Fonds européen de développement régional (FEDER) 2021-2027

2^{ème} appel à projets (AAP) en faveur de la recherche, du développement, et de l'innovation (RDI) en Pays de la Loire

Modification de la date 2^{ème} relève de l'appel à projets

POUR INFORMATION

Contexte

L'adoption du programme régional du fonds européen de développement régional (FEDER), du fonds social européen plus (FSE+) et du fonds pour une transition juste (FTJ) 2021-2027 le 20 octobre 2022 a permis d'envisager le lancement d'appels à projets pour la sélection de certaines opérations.

L'action 1.1.3 du document de mise en œuvre (DOMO) du FEDER qui vise à « **Soutenir les projets de recherche et développement (R&D) porteurs d'innovations sociétales et économiques** » fait l'objet d'appels à projets thématisés.

1. Le **premier AAP**, lancé au second semestre 2023, a été axé sur les thématiques de la santé du futur et de la transition énergétique et écologique : il a permis de sélectionner 6 projets (sur les 13 déposés) et d'attribuer des aides européennes à hauteur de 2,8 M€.
2. Le **second AAP**, lancé au premier semestre 2025, après approbation des critères de sélection, a intégré une nouvelle thématique : celle de l'intelligence artificielle (avec une recherche de frugalité). Le cahier des charges prévoyait deux relèves en 2025 : une le 31 juillet 2025 et, en fonction du nombre de dossiers déposés, une autre, le cas échéant, le 31 décembre 2025.

13 projets ont été **déposés** dans le portail des aides lors la première relève, aboutissant à une demande de subvention FEDER cumulée de près de 7 M€. Sur ces 13 projets, **2 sont inéligibles** (un dépôt de dossier hors délai et une entreprise de moins d'un an d'existence) et **1 est en doublon**.

A l'issue de la phase d'examen des 10 projets éligibles au regard des critères de sélection figurant dans le cahier des charges, **7 projets** ont été **retenus** pour bénéficier d'une aide européenne globale pouvant s'élever, sous réserve d'achèvement de l'instruction, à 3,7 M€.

Les **3 projets** qui n'ont **pas** été **retenus** lors de ce premier examen l'ont été pour les raisons suivantes :

- ✓ Une entreprise est inéligible en raison de sa situation financière (la positionnant comme une entreprise en difficulté, au sens européen du terme)
- ✓ Une entreprise présente une capacité financière insuffisante pour mener à terme le projet,
- ✓ Un projet dont l'efficience de l'aide FEDER est insuffisante.

Les projets sélectionnés sont les suivants :

Thématique de la santé du futur :

- ✓ MA-HEIVA porté par la SAS BHealthcare qui vise à renforcer l'automatisation de certaines tâches (maintien du bras, désinfection) de son dispositif médical innovant de prélèvement sanguin robotisé, mais aussi à améliorer la tête de ponction et développer une aiguille spécifique ;
- ✓ PAT2CHA-porté par la SA Gliocure qui vise à poursuivre le développement préclinique d'un peptide antimitotique pour le traitement de tumeurs cérébrales agressives ;
- ✓ LIGERIKINES porté par la SAS Imoon Therapeutics qui vise à accélérer le développement préclinique d'une nouvelle génération de cytokines optimisées dans le microenvironnement tumoral.

Thématique de la transition énergétique et environnementale :

- ✓ MOVE 2028 porté par la SAS VEL'CO, spécialisée dans l'équipement et le développement de logiciels spécifiques au vélo à assistance électrique, qui vise à intégrer des technologies d'intelligence artificielle embarquée innovantes et frugales pour améliorer sa plateforme de services, la maintenance prédictive des composants clés du VAE et la cybersécurité des données ;
- ✓ INNOV2E porté par la SAS ZENI qui vise à développer, tester en conditions réelles et optimiser les performances d'une station mobile expérimentale de traitement industriel par microalgues des eaux usées des industries agroalimentaires et à réutiliser l'eau traitée, ainsi que la biomasse des microalgues produite en tant que biofertilisant ;
- ✓ LINK-AI porté par la SAS Geolinks Services qui vise à développer une solution intelligente de surveillance du sous-sol basée sur l'analyse du bruit sismique et des algorithmes d'intelligence artificielle frugale.

Thématique de l'intelligence artificielle :

- ✓ DEEPMESH porté par la SAS Deepmath Solutions qui vise à simplifier et améliorer les simulations d'ingénierie industrielle grâce à l'intégration des dernières avancées de l'intelligence artificielle.

Report de la date de la 2nde relève de l'appel à projets R&D FEDER

Le budget prévisionnel de cet appel à projets ayant été fixé à 6 M€, il resterait à *minima* une enveloppe de 2,3 M€ de subvention européenne à attribuer à d'autres projets de R&D du territoire.

La proposition de sélection a été finalisée au début du mois de décembre 2025. Par souci d'équité entre les porteurs de projet, il a été décidé de reporter la date de la seconde relève au 31 mars 2026 (au lieu du 31 décembre 2025 initialement prévu) pour leur laisser un temps équivalent pour être accompagnés dans le dépôt de leur projet par un (ou plusieurs) réseaux ligériens de l'innovation partenaires.

↳ Les membres du Comité régional de suivi sont informés que la date de la 2^{ème} relève de l'appel à projets (AAP) en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation (RDI) est décalée du 31 décembre 2025 au 31 mars 2026.